

dans la plus grande partie des cas, ceux qui étaient partis travaillaient soit à la briquetterie de Cooksville, soit à Toronto. Nous n'avons pu découvrir d'indices permettant de croire qu'on cherchait à recruter ces gens pour les faire travailler dans les industries de la province de Québec.

Je signale la chose pour montrer que nous sommes sur le qui-vive afin que ces gens honorent les engagements qu'ils ont souscrits. Je crois avoir fourni des explications à l'égard

de tous les cas particuliers qu'on a soulevés. L'honorable représentant de Rosetown-Biggar m'a demandé de déposer un document relatif au nombre d'enfants indiens qui fréquentent les écoles établies pour les enfants n'appartenant pas à la race indienne. Ai-je l'autorisation de déposer ce document?

M. le président: Le ministre a-t-il le consentement de la Chambre?

Des voix: D'accord.